

DEC n° 001/2024

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec l'association « Audomare et Compagnie » 14, grand'rue 62129 Herbelles.

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec l'Association Audomare et Compagnie, représentée par Patrick Pierron – 14, grand'rue – 62129 Herbelles, un contrat d'engagement en vue de proposer un spectacle conté « Vie de Jean et Fables de La Fontaine » dans le cadre de la manifestation « Le printemps des poètes » à la médiathèque.

N°de SIRET 833 302 946 00011

Date et lieu : **le samedi 23 mars à 16h00 à la médiathèque (60, place du Général de Gaulle).**

Montant : – **700 € T.T.C. (sept cents euros)**

Date de signature du contrat : le 02/01/2024

Cette somme correspond au cachet et aux frais de déplacements.

ARTICLE 2 : la présente décision sera portée au registre des délibérations de la commune

A Wormhout le 02/01/2024
Pour le Maire, par délégation, l'adjointe déléguée
Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
dépôt en sous-Préfecture le : 02/01/2024
Publication ou notification le : 02/01/2024

Pour le Maire, par délégation, l'adjointe déléguée
Le Maire,

David CALCOEN

Florence DEHONDT

